



Pôle Ressources
Assemblées

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 7 décembre 2020 (18h30)
Salle Montgolfier- Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	22
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	01/12/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Bernard CHAMPANHET

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAINTE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Clémence COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémie FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Sophal LIM, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Jamal NAJI, Eric PLAGNAT, Simon PLENET.

Pouvoirs : Antoine MARTINEZ (pouvoir à Edith MANTELIN), Aurélien HERRERO (pouvoir à Romain EVRARD), Pascal PAILHA (pouvoir à Nadège COUZON), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Juanita GARDIER), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Michel SEVENIER (pouvoir à Clément CHAPEL), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Gracinda HERNANDEZ (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Assia BAIBEN-MEZGUELID (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémie FRAYSSE).

**CM-2020-228 - QUESTIONS DIVERSES - VOEUF DU CONSEIL MUNICIPAL
D'ANNONAY POUR LE MAINTIEN DE LA MAISON DU DON A ANNONAY**

Rapporteur : Madame Maryanne BOURDIN

Alors que la crise sanitaire frappe notre pays et que les réserves du sang sont au plus bas, les élus d'Annonay ont été informés du projet de fermeture de la Maison du Don du Sang d'Annonay sur décision de l'Etablissement Français du Sang au deuxième semestre 2021. L'EFS envisage de maintenir des collectes mais sous d'autres formes.

Les arguments économiques pèsent lourdement dans cette décision. Les études de l'EFS estiment que le coût d'un prélèvement à Annonay est plus élevé que dans d'autres sites car il nécessite l'intervention de personnels en provenance de Valence. A cet argument s'ajoute celui des locaux. L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé ayant pointé un besoin de mise en conformité.

Or, le Nord-Ardèche peut se féliciter de résultat de collecte remarquable, avec près de 4000 dons sur l'année 2019 et le maintien des dons pendant la crise Covid alors même que dans le reste du pays, la crise sanitaire a fortement désorganisé la collecte entraînant par la même une forte baisse des réserves de sang. Le pourcentage de donneurs est quasiment 3 fois plus importants à Annonay (11%) que dans le reste du pays (4%).

Le succès de cette collecte réside sur deux piliers essentiels : l'Amicale des Donneurs de Sang d'Annonay, association de bénévoles en charge de promouvoir et d'organiser le don du sang sur le bassin d'Annonay en soutien à l'Etablissement Français du Sang et la Maison du Don, site dédié à proximité immédiate du Centre hospitalier Ardèche Nord, très identifié par les habitants, et mis à disposition de l'Etablissement Français du Sang jusqu'en 2038.

En prenant une décision de fermeture sans concertation ni avec l'Amicale des Donneurs de Sang d'Annonay ni avec les élus d'Annonay, le conseil municipal estime que l'Etablissement prend le risque de casser la dynamique de succès de collecte du sang auquel toutes les Ardéchoises et tous les Ardéchois sont attachés.

L'ensemble des élus de l'Agglomération a été touché par cette décision qui ont souhaité interroger la direction régionale de l'Etablissement Français du sang. Un courrier a donc été rédigé par l'Agglomération et proposé à la signature des 29 maires.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

LES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENGAGENT A MOBILISER l'ensemble des partenaires pour rechercher des financements qui permettraient à l'EFS d'avancer sur la question de la mise aux normes des locaux. Une réduction du nombre de jours de permanences à la Maison du Don pourrait également permettre à l'EFS de maîtriser ses coûts tout en maintenant un niveau élevé de dons sur le territoire.

Les habitants de notre territoire sont généreux, les bénévoles impliqués. Dans cette crise sanitaire sans précédent que nous traversons, la santé doit plus que jamais être au cœur des préoccupations de la société c'est pourquoi, le conseil municipal

DEMANDE solennellement à l'Etablissement Français du sang de revenir sur sa décision et d'ouvrir une discussion avec les donneurs, associations, acteurs de la santé et élus locaux pour travailler au maintien de cette structure essentielle de solidarité et de santé publique.

CHARGE Monsieur le Maire d'engager toutes les démarches afférentes à la transmission du présent vœu.

REÇU À LA
Sous-préfecture
de Tournon-sur-Rhône le

17 DEC. 2020

Fait à Annonay le : 15/12/20
Affiché le : 15/12/20
Transmis en sous-préfecture le : 17/12/20
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET

